



Public

Céréaliériste Eleveur Maraîcher Polyculteur Viticulteur



Modalités

A la Chambre d'agriculture Sur l'exploitation

PRESTATION

Conseil post-conversion à l'agriculture biologique



Objectif :

Vous souhaitez améliorer les performances technico-économiques ou développer vos ateliers conduits en agriculture biologique ?



Contenu :

Visite et entretien avec un conseiller spécialisé pour faire le point sur vos besoins, répondre à vos problématiques et trouver des solutions :

Identification de vos besoins et problématiques

Point sur les forces et faiblesses, atouts et contraintes de votre atelier à l'aide de références dans vos filières

Identification des pistes d'améliorations ou de développement de vos ateliers bio

Construction d'un plan d'actions



Le plus :

Notre approche globale du système d'exploitation

Notre approche pragmatique du conseil adaptée à vos besoins

Nos outils pour le conseil (réseau de conseillers régionaux, références techniques et économiques, guides pratiques, etc.)

Nos compétences et notre expertise dans le conseil.



Durée :

1 jour (1 visite et 1 restitution écrite)



Tarif :

Pris en charge à 50 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et participation de l'exploitant à hauteur de 235 € HT.



Livrables :

Un compte rendu écrit et un conseil personnalisé.

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

